La Voix du Frou Novembre 2015 Spécial 1914-1918



CHARTAINVILLIERS 1915

« Maintenant tu ne lis pas les journaux.

Mais plus tard, méfie-toi de ceux qui cherchent à te faire croire que les peuples sont chacun d'une espèce différente et qu'il faut qu'il y en ait un qui prédomine le leur ; si c'est vrai pour les uns, c'est vrai pour les autres, et c'est la guerre à perpétuité. »

Henri Barbusse Le Feu

Une année meurtrière

Alors qu'on la voyait rapide et victorieuse, la guerre s'installe et sa cruauté apparaît à tous.

A l'image du pays, où 350 000 morts seront dénombrés, l'année 1915 sera, pour les familles de Chartainvilliers la plus meurtrière des quatre années de guerre. Sur les 24 noms mentionnés sur le monument aux Morts, 8, soit le tiers, le sont au titre de l'année 1915.

Pour éviter de démoraliser les populations civiles, une loi est votée dés le 15 janvier 1915 pour interdire toute exhumation et transfert de corps de militaire mort au front.



Cela fait suite à l'interdiction faite à la presse, par le général Commandant la 4e Région militaire, en octobre 1914, de ne pas publier de listes des tués ou des blessés.

«Tac! Tac! Pan! Les coups de fusil, la canonnade. Au-dessus de nous, partout, ça crépite ou ça roule, par longues rafales ou par coups séparés. Le sombre et flamboyant orage ne cesse jamais, jamais. Depuis plus de quinze mois, depuis cinq cents jours, en ce lieu du monde où nous sommes, la fusillade et le bombardement ne se sont pas arrêtés du matin au soir et du soir au matin. On est enterré au fond d'un éternel champ de bataille; mais comme le tic-tac des horloges de nos maisons, aux temps d'autrefois, dans le passé quasi légendaire, on n'entend que cela lorsqu'on écoute».

On comprend mieux, dans ces conditions, que cette année 1915 ait pu servir, à partir de notes personnelles rédigées sur le front, de trame au célèbre roman d'Henri Barbusse «Le Feu», Prix Goncourt 1916, dont est extrait le paragraphe précédent.

Ce titre, à lire ou à relire, a d'autant plus sa place dans cette chronique que sa rédaction a été, pour partie, réalisée lors d'une hospitalisation de l'auteur à Courville en 1916.

Peut-être y-a-t-il croisé une habitante de Chartainvilliers, dont le conseil municipal a demandé, en décembre 1915, l'internement à l'hospice des vieillards de cette commune.

Dans cette guerre dévoreuse d'hommes, les blessés sont nombreux et les besoins militaires immenses. Aussi, il convient de soigner au plus vite les moins invalides, pour leur permettre un retour rapide sur le front.

C'est l'une des missions données au département d'Eure-et-Loir. Alors que les structures hospitalières permanentes sont débordées, de nombreux centres de soins temporaires voient le jour dans des institutions collectives ou dans des résidences privées. C'est à la gare de Maintenon, où a été installée une infirmerie, que passe l'immense majorité des évacués du front venant se faire soigner dans le département.

Pour permettre le financement de ces structures, des appels à la générosité sont lancés. Dans sa séance du 8 février 1915, le Conseil municipal de Chartainvilliers décide de voter une somme de cinquante francs pour l'œuvre de la Croix Rouge du Canton de Maintenon. En novembre de la même année, il alloue une somme de vingt-cinq francs pour subvenir aux énormes dépenses de la Société de secours aux Blessés militaires de l'hôpital auxiliaire n°14 installé 23, Boulevard Chasles à Chartres.

Soit 1,1% des recettes fiscales communales, perçues au titre de 1915, qui s'élevaient à 6 455,42 frs.

La Guerre a besoin d'argent. Pour faire sortir l'or des placards, et le transformer en emprunts, des actions sont menées sous l'égide de la Banque de France. « Garder son or serait aujourd'hui se montrer mauvais français » affirme le Journal de Chartres du 27 septembre 1915. A cette date, l'équivalent de 6,5 millions de frs d'or ont été apportés par les habitants d'Eure-et-Loir, 800 millions de frs au niveau national.

Des progrès en chirurgie

Il arrive que l'horreur engendre des avancées. Ce sera le cas en matière de chirurgie militaire et civile pour la Première Guerre mondiale.

« Au départ, la doctrine était de renvoyer les blessés vers des hôpitaux de leur région d'origine. Mais ils mettaient souvent deux à trois semaines avant d'arriver. Et beaucoup mouraient de la gangrène en cours de route » (Professeur Blanc).

Aussi, , dés la fin de 1914, il fut décidé d'installer des hôpitaux militaires « de l'avant » à proximité du front.

« C'est à cette époque qu'est né un concept, toujours en vigueur aujourd'hui, celui de « triage » ou « catégorisation » des blessés pour les orienter en fonction de leur état ». (Marc Beaumelle, adjoint au Conservateur du Musée Service de Santé des armées à Paris).

Le conflit participa également au développement de l'anesthésie qui, en 1914, était inexistante sur le front.

« De 1915 à 1917, les chirurgiens utilisèrent du chloroforme qui, peu à peu, fut remplacer par l'éther » (M. Beaumelle). Après l'entrée en guerre des Etats-Unis, dés la fin 1917, les chirurgiens français purent utiliser de nouveaux produits, venus d'outre-Atlantique, en particulier le protoxyde d'Azote.

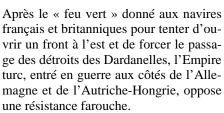
Pour éviter la propagation de la maladie, une loi du 18 octobre 1915 impose la prise en charge des réformés pour cause de tuberculose dans des structures dédiées.

Suppression de la météo et de l'absinthe

Le 5 février 1915, il est interdit à la presse de publier des bulletins météo, et en mars commencent les premiers rapatriements de civils français des zones occupées par l'Allemagne.

Le 16 du même mois, interdiction de vendre de l'absinthe, ou toute substance spiritueuses de la même famille, afin de permettre une relance de l'économie autour du vin.

Sur le Front, l'enlisement et début d'utilisation des gaz toxiques



Les troupes alliées rembarqueront le 9 janvier 1916.

Le 18 mars 1915, il est décidé de mettre fin aux attaques en Champagne, 100 000 morts pour un gain de ... 3 km.

Le 22 mars, des zeppelins allemands bombardent Chantilly dans l'Oise, et le 22 avril, à Langemark, prés d'Ypres, en Belgique, première attaque au gaz chloré.

Le 26 avril 1915, l'Italie signe le pacte de Londres, change de camp et rejoint ainsi la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne, Russie). Faisant partie au tout début de la guerre de la Triple-Alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, elle avait, dans un premier temps, opté pour la neutralité

Le 7 mai 1915, le "Lusitania" est torpillé près de l'Angleterre par un sous-marin allemand (1 198 morts, dont 120 citoyens des Etats-Unis).

Seuls six des vingt-deux canots de sauvetage peuvent être mis à la mer. En un quart d'heure, à peine, ce paquebot ultramoderne, réquisitionné par la Navy en août 1914 et équipé de 12 canons, s'enfonce rapidement par 93 mètres de profondeur.

L'indignation est générale à travers la planète, en dehors des pays des empires centraux.

W. WILSON, souligne immédiatement le décès de nombreux compatriotes américains, pour menacer l'Allemagne d'une entrée en guerre aux côtés de l'Entente.

L'indignation est telle, que l'Empereur d'Allemagne désavoue le capitaine du sous-marin, lui inflige une sanction, décide au mois d'août suivant de suspendre la guerre sousmarine, et d'offrir aux Etats-Unis une indemnité pour les pertes du Lusitania.

Mais l'évidence de l'abomination de l'acte condamné en 1915, a été mise à mal en 1972, lors de l'ouverture des archives.

L'acte de torpillage d'un navire transportant des civils reste condamnable, mais l'Amirauté britannique, et les autorités Américaines ne sont pas exclues de tout reproche.

En effet, le paquebot transportait, en contrebande, 50 tonnes d'obus et de très grandes quantité de poudre et d'explosifs.

A l'intérieur, tout est à réorganiser

Les difficultés d'approvisionnement se développent. De nombreux vols de poules, de légumes, de bovins, mais aussi de céréales sont enregistrés. Ainsi, à Bouglainval, en août 1915, Mme Letellier a constaté que toute sa récolte d'avoine lui a été volée dans un champ. Elle estime la perte à 150 frs, et n'a aucun soupçon sur l'auteur du vol.

Outre, les hommes mobilisés qui font défaut, c'est l'ensemble de la vie sociale, et économique, qu'il faut réorganiser.

Ainsi, le 2 mai, le Conseil municipal de Dreux demande l'octroi de 100 prisonniers de guerre pour les travaux des champs. Deux cents seront alloués pour l'arrondissement de Dreux.

A Chartainvilliers, des soldats permissionnaires sont affectés aux travaux agricoles. Aussi, dans sa séance du 22 août 1915, le Conseil municipal décide de prendre à la charge de la commune les frais de nourriture pour dix soldats venus faire la moisson, et non encore répartis chez les cultivateurs lors de leur arrivée le soir dans la localité.

Outre des soldats mis en permission, des prisonniers, sont mis, à compter du 3 juillet 1915, à disposition de collectivités exclusivement pour des travaux « en vue d'un intérêt général. Ces prisonniers ne doivent donc jamais être mis à la disposition des particuliers » (Règlement du Ministre de la guerre).

En Eure-et-Loir, pour l'agriculture, il est fait également appel à de la main d'oeuvre coloniale et étrangère, notamment des kabyles algériens et des jeunes tunisiens.

Dans les écoles, comme à Chartainvilliers, l'instituteur, est mobilisé sur le front. Sa femme le supplée comme secrétaire de Mairie, et c'est une remplaçante, Mlle LO-RENT, qui vient donner la leçon aux élèves du village, à partir de la rentrée du 27 septembre 1915.

Avisé par Monsieur FOUCAULT, instituteur titulaire du poste de Chartainvilliers mobilisé, du désir de ne plus continuer à assurer le logement de l'institutrice intérimaire qui le remplace dans la seule chambre disponible du logement occupé par Madame FOUCAULT, [dans notre actuelle Mairie], le Conseil municipal décide de voter, en janvier 1916, à MIIe LORENT, intérimaire, la somme de onze francs par mois comme indemnité représentative de logement due au personnel de l'enseignement public. Cette indemnité est supérieure aux 125 F par an maximum, pouvant être attribués pour une commune de moins de 1 000 habitants.



L'organisation de l'école en temps de guerre

A travers le rapport sur la vie scolaire dans le département depuis la déclaration de guerre, publié dans le journal Le Progrès du 30 janvier 1916, on peut apprendre que la déclaration de guerre eut pour conséquences immédiates l'appel de près de deux cents instituteurs et, dans les localités importantes, la réquisition d'une partie des immeubles scolaires pour des fins diverses...

« Dans l'agglomération de Chartres, la réquisition des écoles fut particulièrement gênante ; jusqu'à Pâques, à cause de l'insuffisance des locaux provisoires, une partie des élèves ne purent bénéficier que de classe de demitemps.

Le personnel de remplacement qui comprend près de deux cents maîtres et maîtresses est composé d'instituteurs et de quelques institutrices en retraite, quelques instituteurs et un nombre plus élevé d'institutrices réfugiées des départements envahis, des jeunes gens et des jeunes filles qui étaient déjà occupés avant la guerre comme maîtres auxiliaires auxquels sont venus se joindre beaucoup d'autres jeunes gens et jeunes filles brevetés qui souhaitent presque tous rester dans l'enseignement...

Au début des hostilités, des garderies de vacances, assez souvent avec cantine, furent organisées dans beaucoup de communes ; elles rendirent de grands services aux familles en laissant plus de liberté aux adultes et aux adolescents pour les travaux qui pressaient. Quelques jours après la rentrée d'octobre, les jeunes filles des écoles mixtes et des écoles spéciales étaient invitées à confectionner des vêtements chauds pour les soldats du front. Les instituteurs et les institutrices surent trouver l'argent nécessaire à l'achat de la laine et des tissus et les élèves travaillèrent tout l'hiver avec la plus louable ardeur. Dans un arrondissement, le nombre des effets remis à l'inspection primaire s'est élevé à plus de six mille...

Les maîtres et leurs élèves ont été pour beaucoup dans le succès des diverses « journées » qui ont été organisées : Noël aux armées, journée du 75, journée serbe, journée française...

Le nombre des cours d'adultes pour hommes a été réduit de près de moitié... Il en est ainsi à Chartainvilliers, où le Conseil municipal, qui en août 1915 avait demandé des subventions pour la tenue d'un cours d'adultes, dans sa séance du 14 novembre 1915 décide, vu la mobilisation des jeunes classes qui fréquentaient le cours d'adultes et l'importance des travaux de la campagne, qu'il ne sera pas fait de cours d'adultes pendant l'hiver 1915-1916.

Et là où ils furent maintenus, l'objet habituel des cours fut modifié assez profondément... Auditeurs et auditrices furent régulièrement renseignés sur la guerre (cause, faits, espoirs...); l'amour de la patrie et la confiance dans ses destinées furent exaltés...

Dans un département essentiellement agricole, l'éducation physique des jeunes gens, généralement robustes, ne devait pas retenir beaucoup les efforts des maîtres ; ils ont eu l'impression d'être plus utiles à la patrie, et collaborer un peu à sa défense, en faisant plus servir les sociétés de tir à la carabine organisée au sein des amicales d'anciens élèves; les séances de tir furent tenues même pendant les mois d'hiver et régulièrement suivies... ».

A Chartainvilliers, rappelons qu'une société de tir, dont l'instituteur était le Président, existe depuis 1899

Les animaux aussi sont concernés par la guerre

En plus des hommes, la guerre a grand besoin de nourriture, mais aussi de chevaux et autres bêtes de somme.

Dans l'attente des réquisitions de l'autorité militaire, les animaux sont consignés dans les fermes.

Lorsqu'ils créent des dégâts les propriétaires sont indemnisés.

A Chartainvilliers, dans sa séance du 8 février 1915, le Conseil municipal décide de payer à Madame GUERIN une somme de 21 f. pour des réparations de bris de râteliers faits par des chevaux de mobilisation. Les dépenses, n'ayant pas été constatées par l'autorité militaire, restent moitié à la charge de la commune, moitié à la charge de la propriétaire de la ferme.

Inquiétudes pacifistes

Dans le département, des activités « pacifistes » sont détectées dès février 1915.

A Brou, les gendarmes ont saisi trois cartes postales qui se trouvaient à l'étalage de Mme veuve Thierry, épicière. Mme Thierry avait reçu la visite, dans le courant du mois de janvier, d'une nommée Specht, se disant représentante de la maison « Aux Alliés », 8, rue Cadet, à Paris.

La commerçante avait répondu aux offres de la femme Spetch en achetant 400 cartes postales, mais en outre de celles choisies, elle reçut dernièrement les trois cartes saisies.

Ces cartes portaient les mots : « Il faut lui dire de revenir, la guerre devrait bientôt finir. Quand la guerre sera finie notre bonheur sera infini. Reviens bien vite, reviens bientôt et reçois mille bons bécots. »

A la fin 1915, sur demande du Ministère de l'Intérieur, le Préfet vérifie s'il y a diffusion de propagande pacifiste. En réponse, le Sous-préfet de Nogent-le-Rotrou répond par la négative : « Si des brochures ou tracts ont pu toucher, ce que je ne pense pas, certaines personnes, elles n'ont en rien ébranlé la confiance de nos populations dont le patriotisme et le robuste bon sens résisteraient certainement à toutes tentatives de propagande ».

Dans le même temps, le Sous-préfet de Châteaudun demande au juge de paix de Brou de « donner des instructions verbales et confidentielles... au directeur du Journal de Brou », pour « interdire tous les articles pour ou contre la paix de façon à éviter des polémiques intempestives sur cette question ».

C'est dans ce contexte que s'annonce l'année 1916. Année de la publication, et du Prix Goncourt, du roman d'Henri Barbusse « Le Feu ».

Paroles d'écrivain



képis galonnés.

Des instituteurs sont sous-officiers à la compagnie ou infirmiers. Dans le régiment, un frère mariste est sergent au service de santé; un ténor, cycliste du major; un avocat, secrétaire du colonel; un rentier, caporal d'ordinaire à la Compagnie Hors Rang. Ici, rien de tout cela. Nous sommes des soldats combattants, nous autres, et il n'y a presque pas d'intellectuels, d'artistes ou de riches qui, pendant cette guerre, auront risqué leurs figures aux créneaux, sinon en passant, ou sous des

Oui, c'est vrai, on diffère profondément. Mais pourtant on se ressemble.

Malgré les diversités d'âge, d'origine, de culture, de situation, et de tout ce qui fut, malgré les abîmes qui nous séparaient jadis, nous sommes en grandes lignes les mêmes. À travers la même silhouette grossière, on cache et on montre les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même caractère simplifié d'hommes revenus à l'état primitif.

Le même parler, fait d'un mélange d'argots d'atelier et de caserne, et de patois, assaisonné de quelques néologismes, nous amalgame, comme une sauce, à la multitude compacte d'hommes qui, depuis des saisons, vide la France pour s'accumuler au Nord-Est.

Et puis, ici, attachés ensemble par un destin irrémédiable, emportés malgré nous sur le même rang, par l'immense aventure, on est bien forcé, avec les semaines et les nuits, d'aller se ressemblant. L'étroitesse terrible de la vie commune nous serre, nous adapte, nous efface les uns dans les autres.

C'est une espèce de contagion fatale. Si bien qu'un soldat apparaît pareil à un autre sans qu'il soit nécessaire, pour voir cette similitude, de les regarder de loin, aux distances où nous ne sommes que des grains de la poussière qui roule dans la plaine.

On attend. On se fatigue d'être assis : on se lève. Les articulations s'étirent avec des crissements de bois qui joue et de vieux gonds : l'humidité rouille les hommes comme les fusils, plus lentement mais plus à fond.

On est là, implantés, oisifs. Ce sera dur, aujourd'hui, de venir à bout de la journée, de se débarrasser de l'après-midi. On grelotte, on est mal ; on change de place sur place, comme un bétail parqué.

Cocon explique à son voisin la disposition de l'enchevêtrement de nos tranchées. Il a vu un plan directeur et il a fait des calculs. Il y a dans le secteur du régiment quinze lignes de tranchées françaises, les unes abandonnées, envahies par l'herbe et quasi nivelées, les autres entretenues à vif et hérissées d'hommes. Ces parallèles sont réunies par des boyaux innombrables qui tournent et font des crochets comme de vieilles rues. Le réseau est plus compact encore que nous le croyons, nous qui vivons dedans. Sur les vingt-cinq kilomètres de largeur qui forment le front de l'armée, il faut compter mille kilomètres de lignes creuses : tranchées, boyaux, sapes. Et l'armée française a dix armées. Il y a donc, du côté français, environ dix mille kilomètres de tranchées et autant du côté allemand... Et le front français n'est à peu près que la huitième partie du front de la guerre sur la surface du monde. Ainsi parle Cocon, qui conclut en s'adressant à son voisin :

— Dans tout ça, tu vois ce qu'on est, nous autres...

L'entente des démocraties, l'entente des immensités, la levée du peuple du monde, la foi brutalement simple... Tout le reste, tout le reste, dans le passé, le présent et l'avenir, est absolument indifférent.

Et un soldat ose ajouter cette phrase, qu'il commence pourtant à voix presque basse :

— Si la guerre actuelle a fait avancer le progrès d'un pas, ses malheurs et ses tueries compteront pour peu.

Et tandis que nous nous apprêtons à rejoindre les autres, pour recommencer la guerre, le ciel noir, bouché d'orage, s'ouvre doucement au-dessus de nos têtes. Entre deux masses de nuées ténébreuses, un éclair tranquille en sort, et cette ligne de lumière, si resserrée, si endeuillée, si pauvre, qu'elle a l'air pensante, apporte tout de même la preuve que le soleil existe.